

123IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 123 avenue de la République
92120 MONTROUGE
879 538 056 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

Décision dans le cadre des dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -35 629 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 4 127 euros,
- Résultat déficitaire de l'exercice : -35 629 euros.

Affectation

- Au report à nouveau : -31 502 euros.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

L'associée unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023, les capitaux propres, qui s'élèvent à -30 403 euros pour un capital de 1 000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.

L'associée unique prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesure de publicité prévues par la loi ;
- la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2026.

Certifié conforme



Le Président
M. Julien BOYER